

A LA CROISEE DE NOS CHEMINS

Samedi 21 et dimanche 22 septembre 2019.

LA COMMUNAUTE CHRETIENNE DES CINQ PAROISSES DE « LES BONS VILLERS »
ACCUEILLE, SUSCITE LA RENCONTRE, PARTAGE ET APPROFONDIT SA FOI,
SE MET AU SERVICE DES AUTRES ET DIFFUSE LES INFORMATIONS.

Cet hebdomadaire est distribué avec la feuille liturgique dominicale
Il est envoyé par mail (format PDF) à tous ceux qui en font la demande
Plus d'informations sur notre site www.upgosselies.be



PRÊTRE RESPONSABLE Abbé Emery Kenda, ☎ 0468 45 04 41 ou 071 35 0362
TEMPS D'ACCUEIL Les 1^{er} et 3^{ème} samedi du mois, de 16 à 17 h, à église de Frasnes.
TEMPS D'ADORATION Le 2^{ème} dimanche du mois, de 16h30 à 17h30 à l'église de Wayaux
DEMANDE DE MESSE(S) Thérésina Helguers (☎ 071 85 1905), Léon Paternotte (☎ 071 84 6189)
INSCRIPTION AU BAPTÊME DES ENFANTS Charles Henrard (☎ 071 84 5061), Françoise d'Exelle (✉ dexelle@outcook.com)

La parabole du maître qui se laisse bernier

C'est ainsi qu'en première lecture, on pourrait résumer l'Évangile de ce dimanche (Lc 16, 1-13). Qu'y a-t-il d'édifiant dans cette histoire où un employé, qui va être renvoyé pour mauvaise gestion, dilapide encore un peu plus les biens de son maître, avant d'être finalement loué par ce dernier ? Dans la « vraie vie », cela n'a aucun sens ; alors que pouvons-nous en tirer ? St Augustin avait sa petite idée (voir l'édition du 22 septembre 2013). Dans la même veine, je vous propose de découvrir l'interprétation de st Gaudence de Brescia (327-410).

Le Seigneur Jésus est le maître véritable qui enseigne à ses disciples les préceptes nécessaires au salut. Il a raconté à ses Apôtres d'alors la parabole de l'intendant pour les exhorter, ainsi que tous les croyants d'aujourd'hui, à se montrer fidèles à faire l'aumône. En faisant le portrait de ce personnage, il a voulu nous apprendre que rien ne nous appartient ici-bas, mais que notre Seigneur nous a remis l'administration de ses richesses pour en faire un usage convenable, en rendant grâce, ou pour les distribuer à nos compagnons de service selon les besoins de chacun. Il ne nous est pas permis de gaspiller au hasard les richesses qui nous ont été confiées, ni de les employer à des dépenses superflues, car nous devons rendre compte de leur usage au Seigneur, lors de sa venue.

A la fin, le Seigneur a ajouté cette conclusion à la parabole : « Eh bien, moi, je vous dis : Faites-vous des amis avec l'argent trompeur afin que, le jour où il ne sera plus là, ces amis vous accueillent dans les demeures éternelles » (Lc 16,9). Ces amis, qui obtiendront notre salut, sont évidemment les pauvres car, selon la parole du Christ, c'est lui-même, l'auteur de la récompense éternelle, qui recueillera en eux les services que notre charité leur aura procurés. Dès lors, les pauvres nous feront bon accueil, non point en leur propre nom, mais au nom de celui qui, en eux, goûte le fruit rafraîchissant de notre

obéissance et de notre foi.

Ceux qui accomplissent ce service de l'amour seront reçus dans les demeures éternelles du Royaume des cieux, puisqu'aussi bien le Christ dira : « Venez, les bénis de mon Père, recevez en héritage le royaume préparé pour vous depuis le commencement du monde. Car j'avais faim, et vous m'avez donné à manger; j'avais soif, et vous m'avez donné à boire » (Mt 25,34).

Il a dit également: « Si vous n'avez pas été fidèles avec l'argent trompeur, qui vous confiera le bien véritable ? » (Lc 16,11) Si quelqu'un, en effet, ne se montre pas fidèle dans l'administration des richesses terrestres, qui procurent les moyens de commettre beaucoup d'actions malhonnêtes, qui pensera à lui confier les vraies richesses célestes, dont jouissent avec raison et équitablement ceux qui se sont montrés justes et fidèles à faire des dons aux pauvres ?

Aussitôt après avoir dit cela, le Seigneur ajoute : « Et si vous n'avez pas été dignes de confiance pour des biens étrangers, le vôtre, qui vous le donnera ? » (Lc 16,12) En effet, rien de ce qui est dans ce monde ne nous appartient vraiment. Car nous qui attendons la récompense future, nous sommes invités à nous conduire ici-bas comme des hôtes et des pèlerins, de façon que nous puissions tous dire au Seigneur avec assurance : « Je suis un étranger, un passant comme tous mes pères. » (Ps 38,13).

Mais les biens éternels appartiennent en propre aux croyants. Ils se trouvent au ciel, là où, nous le savons, sont notre cœur et notre trésor (Mt 6,21), et où - c'est notre intime conviction - nous habitons dès maintenant par la foi. Car, selon l'enseignement de st Paul : « Nous sommes citoyens des cieux » (Ph 3,20).

(Sermon 18; PL 20, 973-975)

Jean-Luc Detrez

INTENTIONS DE MESSE DANS LES-BONS-VILLERS (+ messes dominicales dans l'UP)

Date	Lieu	Heure	Intentions
Samedi 21 sept.	Buzet	17h00	Célébration eucharistique
	Villers-Perwin	18h00	Célébration eucharistique
	Gosselies St-Joseph	19h00	Célébration eucharistique
Dimanche 22 sept.	Mellet	9h30	Célébration eucharistique - Elections de la personne-relais
	Rèves	9h30	Célébration eucharistique
	Thiméon	9h30	Célébration eucharistique
	Gosselies St Jean-B, Liberchies	11h00	Célébration eucharistique
	Pont-à-Celles	15h00	Messe d'action de grâces pour le ministère de l'abbé Serge.
Jeudi 26 septembre	Mellet (« Trois-Arbres »)	14h15	Messe avec les résidents du Home « Les Trois Arbres »
	Frasnes (ND de Banneux)	15h30	Messe avec les résidents du Home Notre Dame de Banneux
Samedi 28 sept.	Villers-Perwin	18h00	Célébration eucharistique
Dimanche 29 sept.	Mellet	9h30	Messe avec les couples jubilaires et les autorités communales
	Rèves (Saint-Remi)	9h30	Départ de la chapelle, messe à la ferme Petit-Jean, convivialité
	Gosselies St-Jean-B.	11h00	Célébration eucharistique
	Pont-à-Celles	11h00	Messe avec la catéchèse
Samedi 5 octobre	Viesville	17h00	Célébration eucharistique
	Villers-Perwin	18h00	Célébration eucharistique
	Wayaux	19h00	Célébration eucharistique
Dimanche 6 octobre	Luttre et Obaix	9h30	Célébration eucharistique (Pas de messe à Frasnes-lez-Gosselies !)
	Gosselies St Jean-B,	11h00	Entrée en catéchuménat des adultes et adolescents
	Rosseignies	11h00	Célébration eucharistique
	Pont-à-Celles	18h00	Célébration eucharistique
Lundi 7 octobre	Villers (Home Corbisier)	14h15	Messe avec les résidents du Home Corbisier
Samedi 12 octobre	Buzet	17h00	Célébration eucharistique
	Villers-Perwin	18h00	Célébration eucharistique
	Gosselies St-Joseph	19h00	Célébration eucharistique
Dimanche 13 octobre	Gosselies St-Jean-B.	10h00	Lancement de la refondation (messe unique pour toute l'UP)
Samedi 19 octobre	Viesville	17h00	Célébration eucharistique
	Villers-Perwin	18h00	Célébration eucharistique
	Wayaux	19h00	Célébration eucharistique
Dimanche 20 octobre	Frasnes-lez-Gosselies	9h30	Messe pour la famille Callewaert-Deknudt
	Luttre et Obaix	9h30	Célébration eucharistique
	Gosselies St Jean-B .,	11h00	Célébration eucharistique
	Pont-à-Celles, Rosseignies		
Jeudi 24 octobre	Mellet (« Trois-Arbres »)	14h15	Messe avec les résidents du Home « Les Trois Arbres »
	Frasnes (ND de Banneux)	15h30	Messe avec les résidents du Home Notre Dame de Banneux

Retrouvez le tableau ci-dessus (et d'autres informations utiles) sur www.upgosselies.be, rubrique **Les-Bons-Villiers -> Messes**

AUTRE(S) CELEBRATION(S) A NOTER

Date	Lieu	Heure	
Samedi 12 octobre	Châtelet (SS Pierre & Paul)	18h00	Installation de l'abbé Serge comme responsable de l'UP refondée de Châtelet
Dimanche 27 octobre	Rèves	9h30	Messe en wallon, avec l'abbé Robert Mathelart

PROCHAINS BAPTEMES (à 12h30, sauf mention contraire)

- Lina VERMEIREN, samedi 21 septembre à Rèves
- Romain VAN EESBEEK, dimanche 10 novembre à Rèves

PRIONS POUR NOS DEFUNTS

- Mme Danielle GIVRON, (Funérailles à Frasnes-lez-Gosselies, lundi 16 septembre à 9h30)
- M. Philippe DAVAUX, époux de M^{me} Joëlle CHARTIER (Funérailles à Villers-Perwin, mardi 17 septembre à 11h00)

Messe d'action de grâces pour le ministère de l'abbé Serge

Dimanche 22 septembre à 15h00, à l'église de Pont-à-Celles, nous dirons « au revoir » à l'abbé Serge, qui devient responsable de l'Unité Pastorale refondée de Châtelet.

La messe festive sera suivie d'un moment de convivialité ; ceux qui le souhaitent peuvent apporter quelques douceurs (salées ou sucrées) et les déposer au fond de l'église en arrivant.

Si vous désirez témoigner de votre amitié et aider l'abbé Serge à vivre un pèlerinage sur les pas de Jésus, vous pouvez verser sur le compte BE87 7350 3157 4494 au nom de Serge-Julien Tchinda, avec la communication « voyage en terre sainte »

Prochaines répétitions de la chorale interparoissiale

A la cure de Luttre de 19h30 à 21h15, les mercredis 25 septembre, 2 octobre et 9 octobre